



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Communication sur le Progrès 2017



Roulements, Guidage
& Étanchéité

Transmission Mécanique

Transmission Électrique

Fluiditique

Maintenance Générale

Notre engagement

Conscients de notre rôle dans la société et de notre responsabilité, nous avons mis en œuvre une démarche qui s'inscrit dans le temps et dont l'objectif est de contribuer, avec nos moyens et à notre taille, à un développement harmonieux et durable de la société.

Par notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en juillet 2010, nous avons voulu afficher publiquement cet engagement et notre soutien à respecter les dix principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces valeurs fondamentales font partie intégrante de notre culture d'entreprise, de notre stratégie et donnent lieu à des actions concrètes présentées dans notre communication sur le progrès.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je réitère l'engagement de Brammer France à soutenir le Pacte Mondial ainsi que notre volonté de faire progresser ses principes aussi bien au sein de notre entreprise qu'au niveau de notre sphère d'influence.

Julien MONTEIRO
Directeur Général



A propos de Brammer France



Brammer France est un distributeur de composants techniques et de prestations de service destinés à la maintenance de l'outil de production. La société fait partie du groupe Brammer qui appartient à Advent International. Brammer est un acteur majeur en Europe avec 16 centres de distribution nationaux implantés dans 23 pays européens. Brammer offre une prestation globale, du conseil à la livraison du produit final, en passant par des solutions destinées à aider nos clients à améliorer leur production, à baisser leurs coûts d'exploitation, à réduire leurs consommations d'énergie et leur empreinte carbone.

Brammer France compte aujourd'hui 440 collaborateurs et dispose d'un réseau de 37 centres de service répartis sur tout le territoire ainsi que de deux plateformes logistiques d'où partent quotidiennement plus d'un millier de colis.

Avec plus de 3,5 millions d'articles référencés, plus de 350 000 références stockées et disponibles grâce à l'interconnexion de nos stocks européens, nous pouvons répondre aux besoins de nos clients 24h/24 et 365 jours par an.

Droits de l'Homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans notre sphère d'influence
2. Veiller à ce que nos propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme

En tant qu'entreprise socialement responsable, Brammer entend :

- défendre l'égalité des chances,
- respecter les hommes, les femmes et les différentes cultures,
- refléter la diversité de son environnement et de la société française, notamment sa diversité culturelle et ethnique,

afin de transformer le pluralisme en un facteur de progrès et un avantage compétitif, de véhiculer une image positive de l'entreprise tant à l'externe qu'à l'interne et de respecter les lois en vigueur.

Ces valeurs sont déclinées au sein de notre organisation à travers plusieurs documents.

- ▶ La **charte de non-discrimination** responsabilise les managers de l'entreprise sur les règles de non-discrimination. Chaque manager, dans le cadre de ses décisions de recrutement, promotion et formation, doit veiller à prendre en compte uniquement les compétences professionnelles de ses collaborateurs ou des candidats, ceci dans le respect du bon fonctionnement de l'entreprise.
Plusieurs supports au recrutement, à l'évaluation professionnelle ainsi qu'aux demandes de promotion, augmentation et mutation, identiques pour tous les salariés, sont disponibles et aident les managers à prendre en compte cette charte.
Elle est affichée sur l'ensemble des sites et est systématiquement remise à chaque responsable qui, en la retournant signée, s'engage à respecter et à faire respecter les principes contenus dans celle-ci.
- ▶ En parallèle et en complément au règlement intérieur, la **charte des relations de travail**, rédigée à l'initiative du CHSCT, a pour objectif de promouvoir le vivre ensemble et le respect de l'environnement. Elle précise les attitudes que Brammer souhaite voir adopter par l'ensemble de ses collaborateurs au quotidien afin de créer des relations et un cadre de travail sains et stimulants.
- ▶ Les **dix principes du Pacte Mondial** sont affichés sur l'ensemble des sites Brammer et repris sur nos portails Internet et Intranet.

Ces trois documents sont remis à tout nouvel arrivant qui doit en attester la prise de connaissance auprès du service des Ressources Humaines.

- ➔ A ce jour, aucun acte discriminatoire n'a été enregistré auprès des Ressources Humaines.

→ Nos résultats

EFFECTIFS	2014	2015	2016
Total	376	412	429
Femmes	24%	26%	26%
Hommes	76%	74%	74%
Nombre nationalités	6	11	8
Moins de 25 ans	9%	8%	7%
Plus de 56 ans	7%	8%	10%
Contrats CDI	97%	96%	97%



Sur notre siège social de St Michel sur Orge, nous faisons appel à la société **Cèdre** pour la collecte et le recyclage de certains de nos déchets (canettes boisson, bouteilles plastiques, DEEE).

Cèdre est une **Entreprise Adaptée** qui collecte et recycle les papiers de bureau et autres déchets du secteur tertiaire en Ile de France. Elle a une vocation sociale et permet à des travailleurs en situation d'handicap d'exercer une activité professionnelle salariée.

Marche et course pour la Strasbourgeoise



Pour la 2^{ème} année, participation d'une équipe Brammer à la **Strasbourgeoise** qui est une manifestation sportive organisée pour soutenir la ligue contre le cancer du sein. Le montant collecté pour cette occasion avec le soutien de nos fournisseurs a été reversé à la ligue.



Normes du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Abolir effectivement le travail des enfants
6. Éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Etant une société de droit français, nous respectons l'ensemble des obligations légales en matière de droit du travail. Notre département des Ressources Humaines a la charge d'appliquer cette réglementation, de développer et faire vivre au quotidien les structures et actions nécessaires dans les domaines de la santé et de la sécurité des salariés, de la formation et du fonctionnement des différentes instances représentatives. L'ensemble des actions et résultats sont détaillés dans le bilan social que nous établissons chaque année.

Nos collaborateurs constituent le cœur de notre activité, sans lesquels notre société ne peut pas fonctionner et progresser. Il est de notre responsabilité de respecter et d'aller au-delà des obligations légales en proposant des actions visant à améliorer en permanence l'environnement et les conditions de travail tout en encourageant le développement personnel.

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Une politique de GPEC est en vigueur afin de gérer de manière qualitative la carrière et l'évolution des collaborateurs et de les impliquer à 100% dans la démarche.

Suite à la réforme de la formation professionnelle, nous avons réalisé l'ensemble des entretiens professionnels depuis 2016. Cet échange ainsi que les entretiens annuels nous ont permis de recueillir un grand nombre de besoins en formation.

Pour répondre à une grande partie de ces besoins, nous avons créé début 2017 une **Académie des Ventes** et recruté, dans nos équipes commerciales, un formateur interne à temps plein. Il est en charge de conduire des formations commerciales et techniques orientées sur les exigences de nos métiers, ainsi que des formations techniques spécifiques destinées à nos équipes logistiques.

En parallèle de ces formations en classe, les collaborateurs pourront accéder à des formations à distance grâce à notre nouveau **Learning Management system** dont l'ouverture est planifiée en janvier 2018. Sur ce site seront mis à disposition des modules, conçus en interne ou avec nos partenaires, et portant sur l'entreprise, les produits et services proposés à nos clients, mais aussi sur le management, le savoir être, la sécurité.

Conditions de travail

Sur la période écoulée, plusieurs actions ont été conduites afin de faire progresser les conditions de travail, l'intégration et de prévenir les risques en matière de santé et sécurité.

- Réalisation sur une base annuelle d'exercices d'évacuation sur les deux principaux sites.

- ▶ Poursuite des actions de formations CACES, habilitations électrique-électrolyse-mécanique, Sauveteur Secouriste du Travail, Chargé d'évacuation en cas d'incendie, manipulation des extincteurs.
- ▶ Le système de parcours d'intégration a été entièrement revu et soumis aux managers pour amélioration. Il est en cours de finalisation et entre en vigueur à partir de l'automne 2017.

→ Nos résultats

	2013	2014	2015	2016
Taux de fréquence des accidents du travail	14,6	11,0	12,5	10,2
Gravité des accidents du travail	1,0	0,3	0,2	0,2

→ Nos projets

Nous déployons un chantier de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux en partenariat avec un organisme externe. Une enquête interne a été menée auprès de tous les salariés avec en complément quelques entretiens en face à face. Le plan d'actions qui découle de cette démarche est actuellement en cours de définition entre la Direction et le Comité de Pilotage, responsable du projet.

Emploi des jeunes

Nous attachons de l'importance à favoriser l'employabilité des jeunes, notamment en faisant appel à des contrats en alternance. Entre travail et formation, l'alternance offre la possibilité d'apprendre un métier, encadré par un tuteur, et d'intégrer plus facilement une personne formée à la vie et la culture de Brammer.

Par ailleurs, nous accueillons régulièrement au sein de nos différents services de jeunes stagiaires dans le cadre de leur cursus scolaire.

→ Nos résultats

	2013	2014	2015	2016
Contrat professionnalisation	4	6	5	1
Contrat d'apprentissage	2	2	3	3
Stagiaires (écoles, universités)	10	14	16	10

Handicap

Organisation d'une journée « Handicap » sur notre siège social
L'objectif était de sensibiliser les collaborateurs sur cette thématique et leur démontrer que le handicap n'est pas tabou au sein de notre entreprise.

Diverses activités autour du handicap ont été proposées tout au long de la journée et les salariés ont su y répondre présents.



Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Soucieux de l'impact de nos activités sur l'environnement et de notre responsabilité quant à sa protection, la dimension environnementale fait partie intégrante de notre stratégie.

Cet engagement se traduit entre autres par la certification ISO 14001, renouvelée en juillet 2017 conformément à la version 2015, de notre siège social de Saint Michel sur Orge hébergeant notre principale plateforme logistique.

Afin d'étendre l'approche environnement à l'ensemble de la société et d'impliquer tous les collaborateurs, notre politique environnementale comporte des objectifs couvrant tous les sites et activités Brammer et qui concernent la réduction des émissions de CO₂ ainsi que des consommations d'énergie et de papier.

Enfin, nous attachons beaucoup d'importance à contribuer à l'amélioration des performances environnementales de nos clients en les aidant à résoudre leurs challenges en matière d'économies d'énergie.

ICPE – site de Saint Michel

Le bâtiment, hébergeant notre centre logistique, est soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique 1510 (entrepôt couvert stockant des matières combustibles). Suite à l'installation courant 2016 sur ce site, nous avons procédé à la vérification complète de la conformité des différentes installations et à la mise en conformité si besoin.

Les différents contrôles sont désormais réalisés régulièrement afin de garantir une protection efficace du site et de son environnement et de prévenir tout risque.

Revalorisation des déchets

Le **tri des déchets** est opérationnel sur l'entité de Saint Michel :

- Les cartons, papiers et plastiques d'emballage, papiers bureau donnent lieu à une valorisation matière,
- Les palettes bois sont soit réutilisées par notre centre pour les envois client soit récupérées par notre prestataire déchets pour recyclage,
- Les déchets industriels banals (DIB) sont revalorisés énergétiquement,
- La ferraille est remise à un ferrailleur,
- Les déchets dangereux sont isolés et pris en charge par notre prestataire pour un traitement approprié,
- Les canettes de boisson et les bouteilles plastiques sont également triées en vue de leur recyclage. Elles sont collectées par la société Cèdre qui est une entreprise adaptée employant des personnes en situation d'handicap.

Nous remettons également à l'entreprise Cèdre nos équipements informatiques obsolètes. Le traitement des toners usagés produits sur l'ensemble des sites est géré par la société CONIBI qui est un consortium spécialisé dans la collecte et le traitement des consommables usagés. Les toners collectés par CONIBI sont recyclés ou valorisés.

Sur le site de Schiltigheim, centralisant certains services support, les déchets sont également triés avec une solution de collecte séparée des bouteilles plastiques pour revalorisation matière.

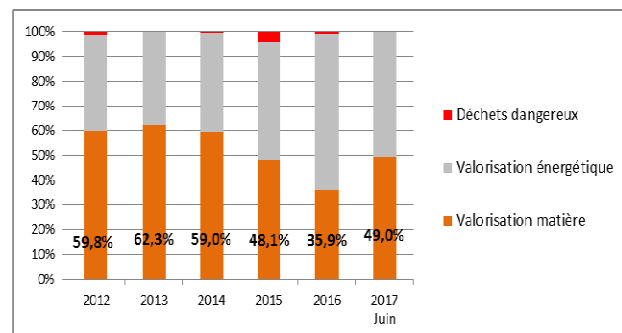
Au niveau de **l'emballage de la marchandise expédiée**, des règles et des moyens sont en place afin d'optimiser l'utilisation des matériels et limiter les déchets à toutes les étapes du flux d'expédition :

- cartons fabriqués entièrement à partir de papier recyclé,
- papier kraft froissé pour le calage,
- bande gommée kraft pour la fermeture des colis,
- filmuse assurant la maîtrise de la quantité de film utilisé pour le conditionnement des palettes,
- articles de faible poids conditionnés dans des enveloppes matelassées au lieu de cartons réduisant ainsi le volume de colis transportés.

→ Nos résultats

En 2016, le tri des déchets sur la plateforme logistique a été fortement perturbé en raison du déménagement sur le nouveau site.

L'intégralité du processus de tri a été revue et le nouveau système a démarré sur le dernier trimestre 2016 avec des espaces dédiés aux déchets adaptés et plus grands, l'acquisition de nouveaux matériels, un affichage visuel et une campagne de sensibilisation des équipes.



→ Pour la p riode   venir, nous maintenons l'objectif :

- d'atteindre la cible de 65% de d chets valoris s en fili re mati re sur St Michel,
- d' tendre progressivement le tri des d chets   l'ensemble des sites.

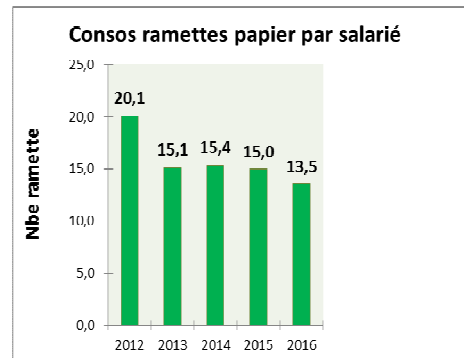
Economies de papier

La r duction des papiers utilis s reste l'une de nos priorit s et nous sommes en permanence   la recherche de solutions nous permettant de limiter les impressions au quotidien et de maintenir nos r sultats.

- D veloppement, en collaboration avec nos clients et fournisseurs, de la d mat rialisation des commandes, accus s de r ception et factures. De m me, nous favorisons l' mission et la r ception par courriel des offres, commandes et accus s de r ception.
- Mise   disposition de nos clients d'une solution d'eProcurement leur proposant des services de gestion des commandes d'achat et des fonctions administratives avanc es par le biais de technologies internet.
- Utilisation de mat riels d'impression performants.

- Postes de travail équipés d'un 2^{ème} écran ou d'un écran de grande taille facilitant la visualisation des documents pour éviter toute impression.
- Dématérialisation de l'ensemble des procédures et formulaires liés au processus Ressources Humaines.
- Amélioration du système de génération des documents nécessaires sur la plateforme logistique pour la préparation des colis ; cette action entraîne à la fois une réduction de la quantité de papier utilisée et de déchets DIB émis (déchets industriels banals).

→ Nos résultats



- *Le taux de factures clients dématérialisées est passé de 25% à fin 2016 à 45% à mi 2017, grâce à une action spéciale conduite auprès de 12 000 clients afin d'obtenir leur accord pour l'envoi sous format pdf de leur factures au lieu d'un support papier.*

→ Les projets

- Etude en cours d'une solution de Gestion Electronique des Documents (GED) pour les factures fournisseurs.

Emissions de CO₂ et consommation d'énergie

Parc auto

Nous renouvelons régulièrement nos véhicules en prenant en compte systématiquement les dernières évolutions constructeur pour orienter notre choix sur des modèles moins polluants et gourmands en carburant. Les règles de gestion du parc auto font l'objet d'une politique véhicules qui est remise à chaque collaborateur concerné.

Déplacements des salariés

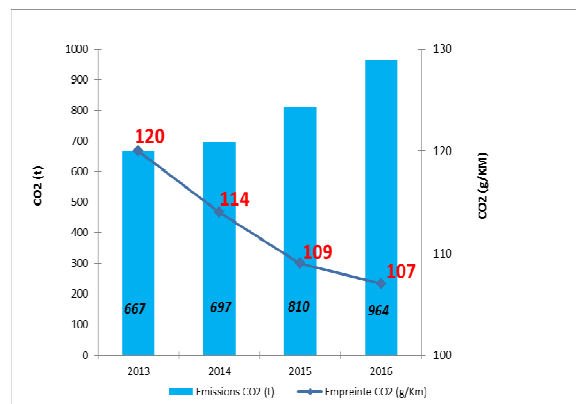
En vue de réduire les nombreux déplacements professionnels liés à notre structure multi-sites, les deux sites principaux sont équipés d'un système de vidéoconférence. La mise à disposition d'outils permet d'organiser facilement des conférences audio et web entre les différents sites mais également avec nos clients et nos fournisseurs.

Les collaborateurs sont sensibilisés à la nécessité d'utiliser ces outils, d'optimiser leurs déplacements professionnels et de privilégier, dans la mesure du possible, les voyages en train.

Nous encourageons également nos collaborateurs à adopter des moyens de transport plus respectueux de l'environnement pour les trajets domicile-travail. Les salariés, optant pour les transports en commun ou la bicyclette, bénéficient d'une subvention.

→ Nos résultats

- A mi 2017, 7,8% des salariés bénéficient de l'indemnité « transport »,
- L'empreinte CO₂ moyenne de notre flotte de véhicules a continué à baisser en 2016



→ Les projets

- Démarche en cours avec notre loueur de véhicules portant sur l'installation de boîtiers télématiques dans l'ensemble de nos véhicules. Ces équipements permettront de mesurer nos consommations de carburant mais également d'identifier des pistes pour améliorer les comportements de conduite, notamment via des actions de formation.
- Une nouvelle politique Véhicules Entreprise est en phase de validation. Elle précise les règles de bonne utilisation des véhicules ; la nouvelle version sera plus complète.

Services client orientés environnement

Service Economies d'énergie

Nous apportons à nos clients des solutions en matière d'économies d'énergie afin de les assister dans leurs actions de réduction de leurs consommations d'énergie et par conséquent de leur empreinte carbone.

Cette démarche consiste à informer, conseiller, former et accompagner nos clients dans l'optimisation énergétique de leur outil de production, en réalisant des études et audits et en leur proposant des produits de la gamme Brammer permettant d'économiser de l'énergie. Notre compétence s'articule autour des domaines de la motorisation, des réducteurs, de la transmission mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique.

Nos fournisseurs partenaires peuvent intervenir en soutien pour nous aider à effectuer des audits très précis des différentes situations rencontrées chez nos clients et ainsi de leur soumettre des solutions alternatives et économes en énergie.

→ Nos résultats

Réductions réalisées chez nos clients	2013	2014	2015	2016
Emissions de CO ₂ (en tonnes)	295 t	364 t	506 t	460 t
Consommations énergie (MWh)	4 206	5 192	5 625	6 562

Les applications déployées chez nos clients permettent des économies durables qui se cumulent d'une année sur l'autre

Brammer Invend™



Brammer Invend™ est une solution de services basée sur la mise à disposition d'un distributeur automatique installé dans les locaux du client. Une large gamme de consommables MRO (*Maintenance, Repair and Operations*) à forte rotation tels qu'équipements de protection individuelle, lubrifiants, produits d'entretien, d'hygiène et de sécurité, outillages à main, abrasifs, etc ... peuvent être placés dans la machine et sont disponibles pour les utilisateurs 24h / 24, 365 jours par an.

Brammer Invend™ permet au client de réduire ses coûts de stockage, d'améliorer la gestion de ses consommables et d'augmenter sa productivité.

Par conséquent, Brammer Invend™ aide également le client dans sa démarche de développement durable de plusieurs manières :

- Une réduction de la consommation
Un meilleur contrôle des consommables et une meilleure visibilité quant à l'accès aux articles par l'utilisateur final réduit généralement les dépenses de 25 à 45%, diminuant ainsi le gaspillage et la surconsommation des produits.
- Des économies de papier
L'approvisionnement du stock de la machine se fait automatiquement et n'entraîne aucun échange de documents papier hormis la facture, qui peut être dématérialisée. L'accès par le biais d'un portail électronique à différentes informations facilite la gestion des données, qui sont exportables informatiquement, ne nécessitant ainsi aucun papier.
- Une meilleure protection des collaborateurs
Des ruptures de stock fortement limitées, la disponibilité en permanence à proximité du poste de travail d'équipements de protection individuelle, agréés et adaptés aux besoins des utilisateurs, renforcent la maîtrise de la sécurité, la sensibilisation des utilisateurs et la réduction des risques.

→ Nos résultats

- A fin juillet 2017, plus de 330 machines sont installées sur plus de 120 sites client.
- Sur un plan opérationnel, nous menons des actions afin d'agir positivement sur les impacts environnementaux liés à l'activité Invend™ :
 - l'optimisation de la configuration des machines, s'appuyant sur des historiques de consommations plus fiables, permet d'organiser efficacement les déplacements nécessaires pour le remplissage des machines et de garantir à la fois une qualité de service à nos clients et une efficacité énergétique.
 - l'optimisation du parc des machines en retirant les machines les moins utilisées afin de les placer chez des clients ayant de meilleures rotations de leurs consommables.

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Afin d'être en conformité avec le Bribery Act 2010, le Groupe Brammer a mis en place une Politique de Lutte contre la Corruption et le Trafic d'Influence. La finalité est de protéger aussi bien Brammer que ses salariés contre les violations des lois anti-corruption par le déploiement et l'application effective de dispositifs de lutte contre les comportements constitutifs de corruption.

Cette politique s'applique à toutes les opérations de Brammer partout dans le monde et à tous ses collaborateurs où qu'ils soient et quelle que soit leur localisation.

Notamment, tout cadeau ou invitation, dont la valeur est supérieure à 50€, doit faire systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation préalable et être enregistré auprès du service Finances. Tout salarié ayant connaissance d'un acte visé par la politique doit obligatoirement le signaler au service Ressources Humaines.

Chaque nouvel embauché reçoit le document relatif à la lutte anti-corruption et doit attester en avoir pris connaissance en retour au service Ressources Humaines.

Un module de formation E-Learning est disponible sous le système de formation à distance et permet à chaque collaborateur de s'approprier la politique.

